



Du 13 au 20 octobre 2011,

DES ÉLECTIONS DÉCISIVES

Ce sont les libertés syndicales et le pluralisme qui sont en cause : chacun de nous est concerné !

Pour la plus grande partie des personnels, il y aura 4 votes différents, qui auront lieu en même temps. Ces élections vont en effet renouveler les Commissions Administratives Paritaires (CAP) Nationales, Académiques (2nd degré) et Départementales (enseignants du 1er degré) ainsi que les Commissions Consultatives Paritaires (CCP) qui concernent les non titulaires. Mais elles mettront également en place de nouvelles instances : les Comités Techniques (CT) au niveau académique (CT de proximité) et national (CT ministériel, CTM). Ces élections au CT constituent la nouveauté de ce scrutin. Tous les personnels de l'Éducation nationale y sont électeurs. On n'y vote donc pas par corps. Les non titulaires et les stagiaires participent aussi à ce scrutin.

Des instances purement consultatives,
mais des élections à enjeux majeurs

Si ces commissions et comités ont un rôle purement consultatif, ces élections détermineront par qui les personnels seront représentés face à l'administration. Elles décideront de la représentativité des organisations syndicales, des droits et des moyens (humains et matériels) qui leur seront attribués.

L'élection au Comité Technique Ministériel sera décisive : la représentativité des organisations syndicales, leurs droits et leurs moyens de fonctionnement sur l'ensemble du territoire seront déterminés par l'obtention ou non d'un des quinze sièges à ce CTM.

**CHAQUE VOIX
COMPTERA !**

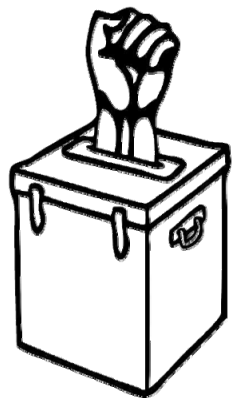
Pour la Fédération SUD éducation, rien n'est fait : notre représentativité se jouera sans doute à quelques voix. La mobilisation de toutes celles et tous ceux qui sont attachés à ce que SUD puisse continuer à faire entendre pleinement une autre voix syndicale est nécessaire.

votez
éducation
SUD
Solidaires

www.elections.sudeducation.org

**Un syndicat de lutte
au quotidien**

Pour que puisse survivre
et se développer le
syndicalisme de lutte et de
transformation sociale, votez
et faites voter SUD éducation !



Du 13 au 20 octobre

"CLIQUEZ" POUR UN SYNDICAT :

Solidaire

Unitaire

démocratique

Sud Éducation rassemble toutes les catégories de personnels de l'éducation, titulaires et non-titulaires, au lieu de les diviser. Sud milite aux côtés de tous les « sans » : sans papiers, sans école, sans emploi, sans poste fixe.

Sud Éducation n'isole pas les personnels du monde du travail. Il agit au sein de l'Union Solidaires avec les autres syndicats Sud du public et du privé. Les combats de Sud ne se limitent pas à l'enceinte de l'école.

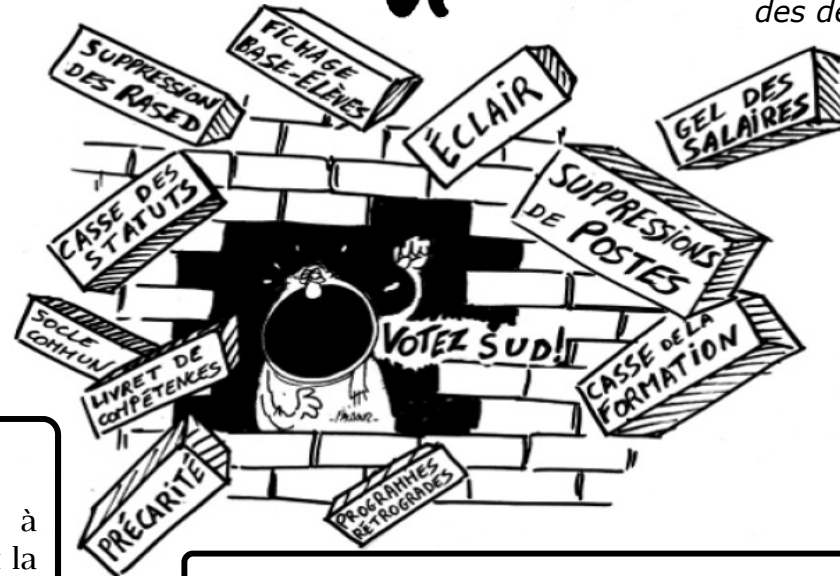
La démocratie directe est de règle à Sud Éducation. Nous privilégions les assemblées générales souveraines. Notre indépendance vis-à-vis de la hiérarchie passe par le renouvellement des élus et la limitation des décharges syndicales pour rester au contact avec le terrain.

UN SYNDICAT POUR TOUS

Siéger dans ces instances nous permet de vous informer, d'imposer l'équité et d'empêcher tout clientélisme. Depuis 3 ans, les commissaires paritaires de Sud Éducation Guyane ont assisté à toutes les commissions qui ont siégé et en ont rendu compte aux collègues. Nous serons là pour représenter tous les personnels, syndiqués ou non-syndiqués, défendre leur intérêt, tout en aidant aux situations individuelles, surtout dans le cas de répression hiérarchique ou disciplinaire.

UN SYNDICAT QUI NE CRAINT PAS LE RAPPORT DE FORCE

Pour Sud éducation, la forme de lutte qui permettra aux salariés et au-delà, à l'ensemble de la population, de gagner contre les fossoyeurs des acquis sociaux, c'est la grève. Mais pas n'importe quelle grève : pas celle que nous proposent rituellement les grosses centrales syndicales, pour donner l'illusion de leur combativité. La grève pour SUD, c'est celle que décident de construire des salariés déterminés à gagner. Elle ne peut donc pas être limitée à l'avance, elle se décide au jour le jour, en Assemblée Générale de grévistes, démocratiquement.



UN SYNDICAT QUI GARANTIT LA TRANSPARENCE

Les commissions paritaires ne sont que consultatives. En définitive, c'est toujours l'administration qui a le pouvoir décisionnaire. Notre présence dans ces instances ne relève donc pas de la volonté de cogérer un système imposé par l'administration. Nous sommes là pour contrôler la transparence des décisions prises et faire entendre vos revendications pour l'école, les élèves et les personnels. C'est ce à quoi se sont appliqués tous les commissaires paritaires de Sud Éducation lors de leur précédent mandat.

UN SYNDICAT LOCAL DE COMBAT

Pour avancer vers une autre école et une autre société, Sud Éducation privilégie les luttes de terrain et leur coordination par les personnels eux-mêmes. Les commissaires paritaires de Sud Éducation Guyane militent dans les instances paritaires sans s'en remettre à des leaders nationaux. Nous voulons développer la présence d'un syndicalisme revendicatif et indépendant.

Mode d'emploi VOTER ? C'est possible mais... (ou comment faire compliqué là où c'était simple)

Pour les premières élections communes à toute la Fonction Publique, notre Ministère a décidé de briller en organisant un vote uniquement informatique. SUD éducation, comme la plupart des syndicats, s'y est opposé. Nous avons appelé au boycott du test et les résultats en terme de participation ont été catastrophiques. Malgré cela le ministère a décidé de nous imposer ce mode de scrutin. Les électeurs devront faire une démarche volontaire pour connaître les listes de candidats et leur profession de foi. Le risque de ne pas pouvoir voter est important : bien évidemment y voir une manœuvre du Ministère pour attaquer la légitimité des représentants du personnel serait pur mauvais esprit...

Il y a trois phases essentielles et il ne faut en manquer aucune pour voter !

1. LA PHASE PAPIER, entre le 22 et le 28 septembre :

Normalement, la grande majorité des électeurs s'est vu remettre une **NOTICE DE VOTE en main propre**. Cette notice contient l'IDENTIFIANT et le NUMEN sous une **case à gratter** et les indications générales. Vous aurez aussi besoin de connaître les 6ème et 7ème chiffre de votre numéro de sécu. *Il faut vérifier avoir reçu cette notice et sinon la réclamer au plus vite.*

2. LA PHASE RÉCUPÉRATION DU MOT DE PASSE :

Ensuite il faut se connecter pour récupérer son MOT DE PASSE de vote. Aller sur www.education.gouv.fr/electionspro2011, "espace électeur". Sans ce code, impossible de voter. Même si le ministère nous a dit qu'il serait possible de le récupérer pendant le scrutin nous ne pouvons que vous recommander de le faire avant le 12 octobre. ATTENTION : les électeurs qui n'auront pas reçu leur notice de vote en main propre devront absolument récupérer leur IDENTIFIANT avant le 12 octobre. Nous leur conseillons vivement de récupérer leur MOT DE PASSE dans la foulée pour vérifier que ça fonctionne.

3. LA PHASE VOTE, du 13 au 20 octobre :

Muni de son MOT DE PASSE et de son IDENTIFIANT, tout électeur peut voter 7 jours sur 7 de n'importe quel ordinateur connecté à Internet du 13 au 20 octobre. Pour ceux qui ne disposent pas d'Internet chez eux ou sur leur lieu de travail, il est prévu des kiosques de vote (en fait un ordinateur mis à disposition).

Si vous rencontrez une galère vous pouvez contacter l'assistance du rectorat au 0594.27.22.00. Tenez nous aussi informés.

Représentativité

En ce moment le gouvernement prépare un décret sur les moyens matériel et humain attribués aux syndicats. Derrière ce dispositif, c'est à une totale redéfinition du champ syndical que veut se livrer le gouvernement en éliminant de la représentativité des syndicats actuellement représentatifs. Les syndicats SUD sont visés dans leur développement, voire dans leur existence. Car qui ne sera pas représentatif verra ses possibilités d'informer et de mobiliser les collègues drastiquement réduites. Les personnels doivent savoir que par leur vote, ils choisissent à quelles organisations syndicales doivent aller les moyens humains qui permettent de développer l'activité syndicale, d'informer les collègues, de les défendre, de construire les mobilisations. À l'occasion de la réforme de la représentativité syndicale, le gouvernement a engagé une contre

Vers une redéfinition du champ syndical

réforme qui prévoit une remise en cause majeure et dangereuse des droits et moyens syndicaux en cas de non-représentativité. Ce seraient des centaines de sections syndicales, animées par des centaines de militants syndicaux, qui risqueraient l'asphyxie. Ces sections sont le poumon de l'action, de la lutte, de la démocratie syndicale. Ce sont elles qui aident les personnels au quotidien. Comment y arriveraient-elles si les autorisations d'absence ne pouvaient plus être déposées, si les congés pour formation syndicale ne pouvaient être pris ou même proposés à nos collègues ? Pour ne détailler qu'un seul exemple, dans l'état actuel du projet, les organisations qui n'auront pas obtenu de siège au Comité Technique Ministériel ne pourront plus organiser d'heure d'information syndicale (demi-journées pour les enseignants du

ler degré), ces heures qui sont vitales pour que nos collègues s'expriment sur leurs conditions de travail, débattent et s'organisent collectivement. Les droits syndicaux ne sont pas seulement les droits des organisations syndicales : ce sont les droits des personnels. Pour que SUD puisse développer son syndicalisme de terrain et de transformation sociale, il est essentiel que nous passions la barre de la représentativité.



Vous trouverez toutes nos listes de candidats et toutes nos professions de foi sur notre site : www.sudeducationguyane.org

Bilan de rentrée Tout va très bien Madame la Rectrice...

A entendre F. Robine tout va très bien. Certes il y a quelques ajustements à faire mais rien de bien grave. En particulier, elle dit qu'il y a assez d'enseignants, le vrai problème étant qu'ils ne veulent pas aller sur les sites isolés. Et puis les classes surchargées il n'y en a pas beaucoup car les élèves sont absentéistes et c'est l'autre grand problème de Mme la Rectrice.

Eh bien non, ça ne va pas Mme la Rectrice, et il ne suffira pas de petits ajustements pour que ça aille !

Il y a de vrais problèmes dans l'éducation en Guyane qui nécessitent une augmentation significative des moyens.

La surcharge des effectifs : avec des classes allant jusqu'à 37 élèves (lycée Monnerville), des secondes de Lycée professionnels à 33 élèves (Max Joséphine), et de nombreuses classes à 30 élèves dans les collèges.

Les élèves sans enseignant : il manquait 5 enseignants à la rentrée à Gran Santi (il en manque encore 3) un site isolé, mais il en manquait aussi 13 à Melkior en plein centre de Cayenne (il en manque encore 3). Le vrai problème ce n'est donc pas que les enseignants refusent d'aller sur les sites isolés, mais qu'il n'y a pas assez de titulaires et que les conditions d'accueil sur le fleuve sont déplorables.

Des conditions de scolarisation indignes sur les sites isolés :

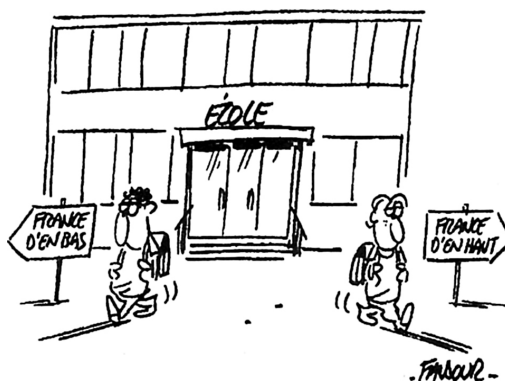
A Grand Santi par exemple, 1 mois après la rentrée voici les conditions : 1 surveillant pour plus de 450 élèves, pas d'infirmière, pas de salle de permanence, une explosion des effectifs dans les classes en difficulté, pas de dispositif pour les élèves non francophones, 10 ordinateurs seulement, des problèmes de transport scolaire, 4 toilettes... une dizaine d'enseignants sans logement à Camopi et à Saint-Georges, pas de pirogue à disposition (Apaguy), établissements sans moyens (voir lettre des collègues de Gran Santi sur notre site).

Des vies scolaires déplumées : par exemple un CPE en moins à la rentrée à Melkior et Garré, (un ajustement a été fait sous la pression des personnels), 1 CPE pour 780 élèves au collège d'Angoma (classé ECLAIR à Saint-Laurent) et pour pallier le manque de surveillants certains font preuve d'imagination. Un principal a proposé que les élèves de 4ème et 3ème surveillent les plus jeunes! Vont-ils aussi gérer les absences ? Sûrement est-ce la solution miracle pour lutter contre l'absentéisme chronique !

Une insuffisance de locaux : de nombreuses classes n'ont pas pu ouvrir (400 élèves sans écoles à la rentrée à Javouhey, Camopi, Taluen, Cogneau Lamirande...) et d'autres ont ouvert avec des conditions d'accueil insuffisantes (sanitaires non fonctionnels, salles très vétustes)

Le dispositif ECLAIR dans les établissements à besoins prioritaires s'est accompagné de la suppression de postes comme nous le craignons : au collège Kapel pour le même nombre d'élèves, 4 classes en moins, 4 postes supprimés dont un de Français Langue Étrangère, des ateliers de lecture non reconduits et 30 élèves dans certaines classes. 4 classes de 6^{ème} non lecteurs à 27 élèves avec leurs horaires de français dans le créneau 11h/ 12h et 16h/ 17h.

Une coupe sèche dans les crédits de formation, divisés par deux dans certaines matières.



Une aggravation de la pression hiérarchique pour imposer des heures supplémentaires, en particulier aux non-titulaires. Il est devenu courant de voir des enseignants faire 3 à 5 heures supplémentaires sous la pression ! Combien de temps tiendront-ils ? Quel temps leur restera-t-il pour la préparation des cours ?

Un taux de non scolarisation inquiétant : environ 8000 enfants âgés de 3 à 16 ans exclus du système

scolaire, évincés insidieusement (dossiers d'inscription discriminants, transports inabordables) ou déscolarisés suite à la mauvaise prise en compte de l'échec scolaire, ou à une orientation inadéquate par manque de place.

Pensez-vous vraiment que quelques ajustements permettront de régler ces « petits problèmes » ?

Quelles vont être les conséquences de la dégradation de l'accueil des élèves sur l'absentéisme ? N'oublions pas qu'un des facteurs principaux de l'absentéisme est l'échec scolaire et que malheureusement la Guyane est le premier département dans cette catégorie.

A SUD Éducation Guyane nous pensons que tous les acteurs, rectorat, mairies, région, département, état doivent mettre un oeuvre en plan d'urgence :

- * pour la titularisation des personnels précaires.
- * pour l'embauche de personnels qualifiés dans les vies scolaires.
- * pour la programmation de construction de locaux adaptés et sécurisés.
- * pour des moyens permettant une vraie politique éducative de lutte contre l'échec scolaire (effectifs limités, meilleure prise en compte des langues maternelles...)
- * pour la scolarisation de tous les enfants de Guyane.
- * pour une formation professionnelle de qualité et des parcours adaptés.
- * pour une aide aux personnels en postes sur le fleuve et les sites isolés.
- * pour des équipements satisfaisants sur tout le territoire (classes, transport, réfectoires, CDI, gymnases...)
- * pour une vraie politique de formation initiale et continue des enseignants.